



Monsieur le directeur Académique, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Depuis 2017, les agents de l'Éducation Nationale se sentent trop régulièrement **méprisés, infantilisés et rabaissés** par les politiques successives menées tambour battant par voix de presse. Les dernières déclarations de la maintenant ancienne ministre de l'Éducation Nationale n'ont été qu'une désastreuse illustration de plus du mépris porté aux agents et de la méconnaissance de notre institution par les ministres qui se succèdent. Chacun apporte sa pierre à la construction d'un horizon bien sombre pour notre École en accentuant le manque de moyens nécessaires. Chacun s'illustre par des promesses - notamment salariales - jamais tenues.

Les annonces contradictoires et de plus en plus réactionnaires font office de politique tandis qu'elles mettent à mal les personnels.

Réformer le système éducatif sur la base d'un discours public sans prendre en compte ni les **résultats de la recherche**, ni l'**expertise des personnels** est une démarche vouée à l'échec.

La valse des annonces et des ministres qui relève de la communication politique sans se soucier de la réalité des conditions de mise en œuvre n'est pas une politique éducative. L'éducation n'est pas un domaine réservé au Président de la République, le Sgen-CFDT réaffirme que c'est un domaine qui doit être partagé avec toutes ses parties prenantes. **Les personnels sont épuisés de subir des empilements de mesures qui ne font pas sens, qui se font sans eux** et vont contre une école pour toutes et tous.

Année scolaire après année scolaire, CDEN après CDEN nous n'avons eu de cesse d'entendre se répéter les mêmes constats de grandes difficultés concernant la prise en charge des enfants en situation de handicap dans notre département. Ce nombre ne cesse d'augmenter.

Le manque de place en instituts spécialisés est criant.

L'accueil de ces élèves dans les classes est de plus en plus difficile à gérer. La F3S remarque un nombre croissant d'enseignants en grande détresse, une augmentation du nombre de burnout lié à l'exercice de leurs fonctions, en grandes difficultés pour gérer ce genre d'élèves.

Ces élèves ne pas sont accueillis dans des conditions optimales, au sein de classes où il existe déjà des difficultés ordinaires croissantes.

Les orientations vers les professionnels de rééducation (orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues, psychiatres, pédopsychiatre) explosent et les délais ne cessent de s'allonger.

Les écoles se retrouvent dans une écrasante majorité dans des situations de grande détresse face à des élèves pour lesquels les besoins paramédicaux ne sont pas satisfaits. Attendre 2 ans pour un bilan orthophonique est devenu la norme.

Tout le monde se retrouve en souffrance : enseignants, élèves, familles, personnels des écoles et établissements du second degré, personnels de la petite enfance, personnels médicaux et paramédicaux.

Monsieur le Directeur académique, votre prédécesseur a souvent soulevé que la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers n'était pas l'apanage exclusif de l'Education Nationale. Nous partageons ce constat.

Il est temps maintenant de passer à une phase de co-construction entre tous les acteurs qui gravitent autour de cette problématique afin que nos différents services travaillent en toute intelligence et efficacité au service de nos élèves en situation de handicap.

Nous pensons qu'il est grand temps d'organiser des états généraux du handicap et de réunir les représentants de la F3S, les services de l'Education Nationale (DSDEN), du conseil général (MDPH) et du ministère de la santé (ARS, CAMSP, CMP, CMPP), afin d'améliorer la qualité des enseignements, la qualité des prises en charge médicales et paramédicales.

Tous ces services œuvrent pour permettre une scolarité de qualité à chaque élève. Une concertation collégiale devrait garantir une meilleure qualité d'accompagnement des EBEP.

Nous déplorons également depuis plusieurs années le manque de moyens attribués à l'école dans la prise en charge des élèves en difficultés dans les apprentissages. Notons que le nombre de RASED fonctionnant avec la totalité des personnels est pratiquement inexistant.

S'agissant de la carte scolaire de notre département, les CDEN se suivent et sur certains points se ressemblent. Les documents fournis par la DSDEN montrent que, comme chaque année, la situation s'améliore. Tous les indicateurs, choisis par l'administration, le montrent : le taux d'encadrement augmente, le nombre d'élèves par classe baisse. Les pertes de postes accompagnent la baisse démographique mais de façon suffisamment subtile pour que ces outils mathématiques montrent un tableau dont le Ministère peut être fier, notamment pour sa communication dans les médias. Ainsi on nous fournit des données de P/E et de E/C qui montrent qu'indubitablement la situation de l'école s'améliore... Tout du moins quantitativement.

Si les organisations syndicales pouvaient disposer de certaines données qualitatives, nous pourrions inventer d'autres indicateurs :

- le PP/E : nombre de projets personnalisés pour 100 élèves
- Le HN/E : nombre d'heures d'AESH Notifiées pour 100 élèves
- Le FE/E : le nombre de faits d'établissements par école

Il deviendrait évident de manière tout aussi objective et mathématique, que les classes sont de plus en plus complexes à gérer et que, pour chaque élève, le temps de suivi et d'individualisation est de plus en plus important. Puisque le P/E est un des plus élevés des pays de l'OCDE, nous pensons que la baisse démographique devrait être l'occasion de faire baisser, sans coût supplémentaire, le nombre d'élèves par classe que ce soit dans le

1^{er} comme dans le 2nd degré. Mais la priorité donnée à l'école devrait impliquer un choix politique à la hauteur des enjeux, ce qui n'est pas le cas.

Pour conclure, Monsieur le Directeur, permettez-nous un vœu : que notre ministre reste, elle, jusqu'à la fin du quinquennat, qu'elle pilote son ministère en concertation avec les organisations syndicales en faveur de ses personnels au service de nos élèves. Le Sgen-CFDT y veillera.

Je vous remercie de votre attention.